



En décembre 2024, notre cabinet d'expertise comptable est fier de poursuivre son engagement en faveur du développement durable.

Pour la deuxième année consécutive, nous avons renouvelé notre partenariat avec la fondation de l'Office National des Forêts (ONF) afin de contribuer activement au reboisement des forêts situées en proche région parisienne.

Conscients de l'impact environnemental des activités humaines, nous avons fait le choix de soutenir des initiatives qui participent à la préservation de notre patrimoine naturel. Le mécénat de reboisement, que nous avons adopté, s'inscrit dans une démarche globale de responsabilité sociétale et environnementale de notre entreprise. Cette collaboration avec la fondation de l'ONF permet de financer la plantation d'arbres et la réhabilitation d'espaces boisés endommagés (changement climatique, maladies...).

Nos actions visent non seulement à réduire notre propre empreinte écologique, mais également à sensibiliser nos clients et partenaires à l'importance de la protection de l'environnement. Nous croyons fermement que chaque entreprise, quelle que soit sa taille, a un rôle crucial à jouer.

Pour cette nouvelle édition, notre contribution a permis de soutenir des projets ciblés de plantation de centaines d'arbres dans des zones stratégiques identifiées par l'ONF. Ces initiatives favorisent la biodiversité, protègent les sols contre l'érosion, renouvellent les espèces des forêts et participent au stockage de carbone à long terme.

Nous invitons nos collaborateurs, clients et partenaires à rejoindre cette dynamique positive. Ensemble, nous pouvons agir pour un avenir plus durable et transmettre aux générations futures un environnement plus sain et équilibré.

La lutte pour la préservation de notre planète est une priorité partagée, et nous sommes fiers de contribuer à cet effort collectif.

Cap vers la durabilité

